## Pouvoir annuler les opérations de l'éditeur

Si griser les opérations non réalisables constitue une amélioration pour l'ergonomie d'une interface homme/système, donner la possibilité d'annuler la ou les dernières opérations réalisées est également un atout pour une application. Ceci permet à l'utilisateur de faire des essais sans risque puisqu'il sera toujours possible d'annuler l'effet, s'il n'est pas celui escompté.

Aussi, on souhaite que l'éditeur orienté ligne permette de défaire (et refaire) les dernières opérations exécutées. On définit une commande UndoCommand qui est ajoutée au menu en position -1 (et raccourci « - »). De la même manière, on définit une commande RedoCommand (position -2 et raccourci « + »).

- 1. Formaliser la solution. Proposer une solution pour prendre en compte l'annulation des opérations déjà réalisées. Dessiner le diagramme de classes correspondant.
- 2. Lister les modifications. Lister toutes les modifications qu'il faudra apporter à l'application existante.
- 3. Réaliser l'extention. Modifier l'application pour intégrer la possibilité d'annuler les opérations réalisées.
- 4. Ajouter la possibilité de rejouer les opérations annulées. Répéter les 3 étapes précédentes pour pouvoir rejouer les opérations annulées.